

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
PLACES (Ex MRTE)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :

CY Cergy Paris Université – CYU

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025**  
VAGUE E

Rapport publié le 28/04/2025



Au nom du comité d'experts :

Gilles Debizet, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Gilles Debizet, Université Grenoble Alpes, Grenoble

**Experts :** M. Xavier Bernier, Université Paris-Sorbonne, Paris (représentant du CNU)  
Mme Christine Bouisset, Université Pau et Pays de l'Adour, Pau

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Patrizia Laudati

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Iryna Andriyanova, CY Cergy Paris Université – CYU  
M. Pierre-Louis Fort, CY Cergy Paris Université – CYU

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : PLACES (ex MRTE Mobilités, Réseaux, Territoires, Environnement)
- Acronyme : PLACES
- Label et numéro : EA 4113
- Composition de l'équipe de direction : Anne Hertzog directrice, Jean Baptiste Frétiigny et Damien Masson, directeurs adjoints

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS7 : Espace et relations homme/milieus

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité est mono-équipe. Son effectif permanent est essentiellement composé de géographes ; il comprend aussi un aménagiste-urbaniste et une spécialiste en information-communication. Ses membres se distinguent par un ancrage affirmé dans les sciences humaines et sociales et une attention aux dimensions spatiales comme l'évoque le terme PLACES aussi bien en anglais qu'en français. Les objets et sujets de recherche de l'unité sont bien définis par ses trois axes thématiques :

1/ « Arts, cultures, patrimoines, territoires » : traite des enjeux de l'art, de la culture et du patrimoine dans leurs relations aux territoires ;

2/ « Urbanités, habitat et dynamiques sociales » : sonde les mutations des mondes urbains, leurs pratiques et leurs politiques au prisme de la géographie sociale et des études d'aménagement ;

3/ « Environnement sensible et physique, risques » : éclaire la notion d'environnement dans les territoires et les sociétés urbaines contemporaines par des approches centrées sur le risque (aléa physiques, vulnérabilité, résilience) ou sur l'expérience sensible vécue par les humains.

À quelques nuances près, ces trois axes thématiques existaient déjà avant la scission de l'unité MRTE. Lors de la création de PLACES, trois axes transversaux ont été formalisés :

1/ « Circulations et mobilités » sonde les mobilités d'individus, d'objets, d'idées et de modèles à des diverses échelles spatiales ;

2/ « Approches critiques des logiques d'action » examine les jeux d'acteurs, les modes d'action et leurs effets sur l'espace, avec l'objectif de questionner les dispositifs conceptuels et discursifs, dans un souci de déconstruction des catégories et des modèles ;

3/ « Méthodes et humanités numériques » entrecroise les méthodes classiques – principalement qualitatives – du champ des humanités avec celles relevant du traitement numérique (indicateur quantitatif, data-visualisation, etc.).

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité PLACES, localisée à Cergy Pontoise (bâtiment Chênes 2 de CYU), a été créée le 1er janvier 2022 de la scission du laboratoire MRTE en deux parties. Les membres développant des approches économiques, techniques, de gestion de projet et de modélisation des réseaux et des infrastructures de transport ont constitué le noyau d'une UMR associant le CEREMA et CYU sous le nom de MATRIS et couvrant des thématiques de transport, logistique, mobilité et aménagement.

Formellement, l'unité MRTE a été renommée PLACES lors d'une AG tenue en février 2022 afin d'incarner les thématiques des membres de MRTE n'ayant pas rejoint la nouvelle UMR MATRIS et privilégiant davantage les enjeux sociaux, culturels, environnementaux et urbains de l'espace des sociétés et de l'aménagement.

À la suite du départ à la retraite de la directrice du MRTE (élue en 2019) puis de PLACES, une nouvelle direction a été élue au cours de l'année 2023 : une directrice (Anne Hertzog) et deux directeurs adjoints (Jean-Baptiste Frétiigny et Damien Masson), chacun des axes thématiques étant « représenté » dans cette direction. Anne Hertzog assure les relations de l'unité avec son environnement et les actes administratifs régaliens : elle coordonne les réponses du laboratoire aux appels à projets et autres procédures sélectives. Elle préside aussi le conseil d'unité, l'assemblée générale et les réunions d'équipe. Les directeurs adjoints se consacrent au fonctionnement interne de l'unité : le suivi budgétaire pour Damien Masson, la coordination de l'animation scientifique, le suivi des chercheurs-associés et des doctorants et supervise la communication – interne et externe – numérique assurée par l'IGE. Cette dernière personne partage son temps de travail entre les unités PLACES et MATRIS depuis le printemps 2022, le poste sur lequel elle a été recrutée existant préalablement.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité est rattachée à CY Cergy Paris Université (CYU). Elle s'inscrit dans les axes stratégiques de l'établissement liés au patrimoine, aux enjeux de sécurité, de risque et de transitions. Elle est impliquée dans quatre dispositifs PIA : l'I-SITE Paris Seine, l'EUR Humanités, Création, Patrimoine, le réseau EUTOPIA et la Fondation des Sciences du Patrimoine.

L'I-SITE Paris Seine, initié en 2017, a permis le lancement des appels à projets CY Initiative, dont trois projets Émergence ont été portés par les membres de l'unité. PLACES est aussi partie prenante de l'EUR Humanités, Création, Patrimoine.

CYU permet également à l'unité de développer des partenariats internes (UMR HERITAGE) et de s'intégrer au réseau international EUTOPIA, qui regroupe dix universités européennes. L'unité a ainsi pu accueillir des chercheurs dans le cadre du programme EUTOPIA Science and Innovation Fellowship. Elle a également bénéficié de ressources de CY Advanced Studies (CYAS) pour renforcer sa politique d'internationalisation (professeurs invités et animations scientifiques). À un degré moindre, l'unité collabore avec la Fondation des Sciences du Patrimoine, fondation partenariale placée sous le patronage du ministère de la Culture et du CNRS, qui vise à structurer la recherche sur le patrimoine culturel.

Enfin, l'unité développe des collaborations avec plusieurs structures hors PIA. Elle a été impliquée dans la création d'une Maison des Sciences de l'Homme (MSH) depuis 2018. Elle collabore avec l'Institut des Humanités Numériques (IDHN) et participe à des animations, des événements scientifiques et des projets de recherche en collaboration avec plusieurs partenaires franciliens (l'UMR Géographie-cités, l'École du Paysage de Versailles, l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, l'ESSEC en particulier).

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Fin 2023, l'unité comptait 31 membres, dont douze permanents et treize doctorants.

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	2
Maîtres de conférences et assimilés	9
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	1
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>12</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	3 (dont 1 émérite)
Personnels d'appui non permanents	1
Post-doctorants	2
Doctorants	13
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>19</b>
<b>Total personnels</b>	<b>31</b>

## RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
CYU	11	0	1
<b>Total personnels</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

Lors de la visite en janvier 2025, l'effectif enseignants-chercheurs était de neuf maîtres de conférences et deux professeurs dont un est en détachement depuis la rentrée 2024/25 et l'autre sera éméritée à partir de la rentrée 2025/26.

## AVIS GLOBAL

L'unité PLACES a succédé en janvier 2022 au laboratoire MRTE après que la moitié environ de ses membres ait rejoint l'unité mixte MATRIS sous la co-tutelle de CY Cergy Paris Université (CYU) et du CEREMA (ministère de la Transition Écologique). À une exception près, MATRIS a regroupé tous les enseignants-chercheurs travaillant sur les transports, la mobilité et la logistique. La directrice de MRTE puis de PLACES a passé le relais en 2023 à une directrice assistée de deux directeurs adjoints.

Composée essentiellement de géographes, d'un aménagiste-urbaniste et d'une spécialiste en information-communication, PLACES s'intéresse aux territoires et aux sociétés urbaines contemporaines autour de trois familles d'objets de recherche : 1/ arts, cultures et patrimoine ; 2/ urbanité et habitat ; 3/ environnement sensible et physique.

Formulés avec clarté dans le dossier d'autoévaluation, les objectifs scientifiques de l'unité positionnent PLACES de façon pertinente et originale dans le panorama francilien. Les thématiques sont cohérentes avec le territoire d'implantation et d'attractivité de CYU tout en entrant en résonance avec des problématiques mondiales pointues (mobilité aéroportuaire, risques hydrologiques) et des champs de recherche internationaux (humanités numériques, ambiances, migrations, patrimoine dans les Sud notamment).

Malgré sa récente reconfiguration, le rayonnement national et international de l'unité est réel tant par la production scientifique, l'insertion dans les réseaux nationaux et internationaux, que par des succès à des AAP très compétitifs. Avec l'appui de services de l'établissement, la nouvelle équipe de direction s'est engagée dans une politique volontariste d'accompagnement des personnels notamment dans le montage de projets de recherche. Les projets bien dotés financièrement étaient concentrés sur une personne mais le spectre des porteurs de projets s'est récemment élargi.

La production scientifique est étoffée et, pour une part substantielle, de très haut niveau et/ou de dimension internationale, *a fortiori* lorsqu'elle traite de thématiques pointues et internationalisées telles que le risque inondation, les mobilités aéroportuaires ou l'environnement sensible. Elle s'appuie sur un nombre important de projets de recherche, ceux amorcés avant ou au début de la période portés par les trois enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches, mais aussi progressivement ceux initiés par quatre autres enseignants-chercheurs qui ont une activité scientifique intense. Ces sept enseignants-chercheurs ont assuré directement ou indirectement (par l'encadrement de doctorants ou de post-doctorants) la quasi-totalité des publications recensées au cours de la période.

En dehors de l'axe « Arts, cultures, patrimoines, territoires », les collaborations entre les enseignants-chercheurs permanents du laboratoire pourraient être plus nombreuses et plus intenses tant en matière de projets de recherche que de publications.

La production scientifique des doctorants est relativement inégale. Rattachés un à deux ans à l'unité s'ils n'en ont pas été auparavant des doctorants, les enseignants-chercheurs contractuels (maîtres de conférences LRU et ATER) publient relativement peu et, le cas échéant, rarement avec des membres permanents. Il n'est pas exposé de dispositif de soutien à la recherche des nouveaux maîtres de conférences, qu'ils soient permanents, contractuels ou ATER, ni de dispositif d'appui au retour à la recherche des maîtres de conférences en milieu de carrière.

Une part importante d'articles dans des revues demeure en accès restreint. La politique de l'unité en matière de traçabilité, de conservation et d'accessibilité des données de recherche demande à être mieux explicitée.

Les recherches doctorales font très majoritairement l'objet de contrats doctoraux. Leur financement repose sur une diversité de guichets activée par un nombre réduit de directeurs de thèses (trois). Le cadre contractuel des collaborations s'avère souvent plus spontané et ponctuel que vraiment structuré dans le cadre de conventions stabilisées ou de financements sur la longue durée. Les collaborations avec des acteurs de la société sont nombreuses et diversifiées que ce soit à travers les projets de recherches partenariaux ou l'implication dans des réseaux régionaux ou nationaux. Elles induisent des formes variées et relativement originales de production (publication et communication) à destination des mondes de la culture, de la mobilité et de l'action publique territorialisée.

L'effectif d'enseignants-chercheurs permanents de l'unité apparaît stable. Le département de Géographie et Aménagement en constitue de loin le vivier principal. La dotation de CYU représente une très faible part du budget de l'unité : en l'absence de mutualisation des contrats de recherche, les possibilités de financement d'activités communes ou transversales à des axes thématiques sont limitées.

Après la scission de MRTE et l'instauration de PLACES, la direction de l'unité a progressivement défini et mis en place une gouvernance collégiale et relativement horizontale. Les réunions mensuelles du conseil d'unité sont,

en grande partie, ouvertes à tous les membres. La petite taille de l'unité, la concentration des membres dans des locaux attenants et leur intervention dans les mêmes formations (du département Géographie) favorise un fonctionnement interpersonnel informel très apprécié des membres, en particulier des juniors.

Le nombre élevé d'axes (trois thématiques et trois transversaux, plutôt méthodologiques) s'avère ambitieux compte tenu de l'effectif en personnels permanents. S'ils ne se limitent pas à l'enjeu de visibilité externe recommandée par la dernière évaluation du Hcéres, ces axes appellent une mobilisation intense des enseignants-chercheurs les plus actifs de l'équipe. Ce nombre élevé ne permet pas une animation scientifique spécifique de chacun d'eux. Il laisse peu de disponibilité pour s'adapter aux aléas et opportunités intrinsèques à la recherche et à ses institutions. Ces axes devraient être considérés comme transitoires compte tenu de la récente reconfiguration de cette petite unité : ils donnent à voir des objets/sujets de recherche présents et ouvrent des pistes de collaborations fédératives à éprouver avant de les confirmer, fusionner ou abandonner dans une conjoncture de renouvellement des enseignants-chercheurs suite au détachement et à l'éméritat et d'enseignants-chercheurs expérimentés.

Aucune HDR n'a été soutenue pendant la durée du contrat ; cela pose la question du maintien de la capacité d'encadrement doctoral. Pour pallier ce problème, au moins trois membres ont pour objectif de soutenir une HDR : deux en 2025 et une en 2027. Cette perspective est de nature à rassurer l'université quant à l'existence d'un vivier interne de qualité pour la réouverture de supports de professeur des universités.

La direction a déployé des procédures de vigilance et d'inclusion conformes aux pratiques déontologiques et managériales de la recherche en s'appuyant notamment sur les dispositifs mis en place par CYU.

L'unité dispose d'un demi-poste d'appui à la recherche (IGE). L'IGE est présent dans les locaux depuis septembre 2023 mais a quitté CYU à l'automne 2024. Un recrutement est en cours et fait l'objet de négociation sur le niveau de rémunération. L'unité bénéficie de services d'appui à la recherche transversaux aux laboratoires organisés par le service recherche de l'université dont la qualité satisfait la direction et, plus généralement, les membres du laboratoire. En matière de soutien à la recherche, le point le plus critique concerne la gestion financière. Une même personne couvre la moitié du département de Géographie-Aménagement et les unités MATRIS et PLACES. Il ne semble pas que les priorités de sa charge de travail (parfois, voire souvent, intense) fassent l'objet d'arbitrages entre les directions des trois services utilisateurs susnommés, ce qui peut être source de tensions et de mal-être au travail.

En dernière analyse, malgré sa création très récente, l'unité PLACES se positionne avec succès sur des thématiques renouvelées et dans les différentes formes de restitution de la recherche (publication, partenariat recherche-action, dissémination vers la société) en s'appuyant sur les trajectoires de ses membres fondateurs. Elle développe des axes thématiques et transversaux, certes nombreux compte tenu de l'effectif, mais dont la diversité permettra d'accueillir et d'intégrer de nouveaux membres particulièrement dans une période de renouvellement des enseignants-chercheurs permanents et de doctorants suite à l'obtention – très attendue – d'habilitation à diriger des recherches de plusieurs des membres de l'unité. Fort de l'expérimentation d'animations scientifiques de ses différents axes au cours du prochain quinquennat, l'unité pourra éclaircir ses axes de travail et renforcer son identité scientifique dans le paysage de la recherche francilien et national.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Six recommandations avaient été formulées dans le précédent rapport d'évaluation du laboratoire MRTE (2019).

1/ « Faire en sorte de s'attacher à créer des convergences et des mutualisations pour éviter des dynamiques centrifuges (colloques transversaux, événements partagés, codirections de thèse, co-publications, stratégie collective de réponses aux appels à projet par exemple via un visa de la future directrice d'unité) ».

La séparation en deux unités a eu pour effet de resserrer le spectre des thématiques abordées. Les sujets/objets de recherche sont cependant très pointus et distincts les uns des autres (patrimoine, risques, cyclones, ambiances, mobilités, etc.) et, de ce fait, plutôt propices à des projets déployés par un seul membre du laboratoire au sein des réseaux nationaux ou internationaux. Deux projets de recherche sont transversaux à des axes thématiques : ils ont été amorcés avant 2019 et impliquaient deux à trois permanents. Trois thèses sont encadrées par deux membres de l'unité, mais à chaque fois impliqués dans le même axe thématique. Instaurée en 2021, une journée des doctorants/jeunes chercheurs est organisée chaque année. Le succès à des appels à projets richement dotés mais centrés sur des individualités (ERC) n'a pas inversé la tendance.

2/ « Stratégie et pilotage sont à préciser pour tirer pleinement parti d'un contexte institutionnel favorable. Ce projet devra être défini en adéquation avec celui de l'établissement et en lien avec l'environnement (Institut des humanités numériques, École universitaire de recherche Culture et patrimoine, université technologique) ».

PLACES s'inscrit dans plusieurs axes stratégiques de CYU et se retrouve aussi dans l'axe « Sustainability » de l'alliance universitaire européenne EUTOPIA. Les efforts de participation dans différentes scènes académiques de CYU (MSH, CY Advanced Studies, IDHN, EUR Création et Patrimoine) n'ont pas encore induit de résultats tangibles – et de ressources spécifiques – avant la finalisation du DAE.

3/ « Le fonctionnement des instances (conseil de laboratoire) pourrait être précisé ».

Le travail de refonte du règlement intérieur de l'unité (RIU) a été initié au début du contrat pluriannuel de l'unité MRTE. L'unité PLACES dispose d'un RIU clarifiant le rôle de ses instances depuis 2023. Le conseil d'unité se réunit une fois par mois et exerce de près les prérogatives usuelles d'un conseil d'unité. Il expérimente depuis septembre 2023, l'animation tournante afin de favoriser la prise en compte des diverses catégories de membres de l'unité. Les demandes et le profilage des postes d'enseignants-chercheurs relèvent d'une assemblée générale restreinte aux enseignants-chercheurs permanents.

4/ « L'appartenance à des réseaux internationaux et nationaux diversifiés doit être maintenue ».

Vu les indices de reconnaissance et la participation, voire le portage d'ouvrages collectifs, l'appartenance à des réseaux nationaux et internationaux a été renforcée. Plus de la moitié des membres permanents y contribuent activement.

5/ « L'affichage interne et externe des champs de compétence et d'expertise de l'unité doit être renforcé »

À la suite de la transformation de MRTE en PLACES, les six axes (trois thématiques et trois transversaux) ont été progressivement formulés ou ajustés. Les champs de compétences couverts par l'unité sont plus visibles. Doté de rubriques variées et étoffées, le site internet (consulté en décembre 2024) a clairement fait l'objet d'un engagement important de l'équipe de direction et bénéficié de l'affectation à mi-temps d'un IGE financé par CYU.

6/ « Vu sa taille, l'unité doit veiller à maintenir ses capacités d'encadrement (HDR) ».

Le maintien des capacités d'encadrement doctoral est un point crucial en raison de la taille réduite de l'unité et de la situation actuelle des trois membres habilités à diriger des recherches lors de la fondation de PLACES : deux sont désormais émérites (un avant la rédaction du DAE et un le sera cet été) ; le troisième est en détachement de CYU dans un établissement d'enseignement et de recherche du ministère de la Défense (École Polytechnique) depuis septembre 2024. Trois membres maîtres de conférences sont engagés dans le processus d'obtention d'une HDR et co-encadrent effectivement des thèses. Le maintien des doctorants (13 fin 2023 selon le DAE, neuf fin 2024 selon le site internet) repose donc formellement sur les enseignants-chercheurs émérites. Cette situation doit être un point d'attention important pour ne pas compromettre l'attractivité du laboratoire en matière de recherche doctorale.

## B - DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs scientifiques positionnent PLACES de façon pertinente et originale dans le panorama francilien. Les thématiques sont cohérentes avec le territoire d'implantation et d'attractivité de CYU tout en entrant en résonance avec des problématiques mondiales (mobilité aéroportuaire, risques climatiques...) et des champs de recherche internationaux (humanités numériques, ambiances, migrations, patrimoine dans les Sud, etc.).

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité dispose d'un demi-poste d'appui à la recherche (IGE) présent dans les locaux depuis septembre 2023. Les recherches doctorales font très majoritairement l'objet de contrats doctoraux. Leur financement repose sur une diversité de guichets activée par un nombre réduit de directeurs de thèses (trois). L'effectif d'enseignants-chercheurs permanents de l'unité apparaît stable. Le département de Géographie et Aménagement en constitue de loin le vivier principal. La dotation de CYU représente une très faible part du budget de l'unité : en l'absence de mutualisation des contrats de recherche, les possibilités de financement d'activités communes ou transversales à des axes thématiques sont limitées. La diversité des thématiques s'avère ambitieuse compte tenu de l'effectif en personnels permanents. Elle appelle une mobilisation intense des enseignants-chercheurs les plus actifs de l'équipe sans possibilité de relais par des collègues. Cela laisse peu de disponibilité pour s'adapter aux aléas et opportunités intrinsèques à la recherche et à ses institutions, *a fortiori* au cours des premières années d'existence d'une unité fortement renouvelée.

#### Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Après la scission de MRTE et l'instauration de PLACES, la direction de l'unité a progressivement défini et mis en place une gouvernance explicite et déployé des procédures de vigilance et d'inclusion conformes aux pratiques déontologiques et managériales de la recherche en s'appuyant notamment sur les dispositifs mis en place par CYU.

- 1/ *L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.*
- 2/ *L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*
- 3/ *Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité a défini des objectifs scientifiques clairs et pertinents.

Les activités des chercheurs de l'unité sont bien insérées dans les réseaux nationaux et internationaux correspondant à leurs thématiques, en particulier celles consacrées aux risques. L'unité bénéficie d'un environnement de recherche favorable, notamment via les financements et les structures des initiatives d'excellence. Le renforcement de l'accompagnement au montage de projets par son établissement tutelle est

particulièrement bénéfique (obtention d'une ERC Consolidator en 2021 et de deux projets financés par l'ANR en 2023). Par ailleurs, un troisième projet de recherche *Ambiances of (counter)terrorism in European Cities*, financé par les agences nationales de la recherche française (ANR), allemande (DFG) et britannique (ESRC) a été remporté en 2021. Ce projet constitue le fait marquant de l'unité au cours de la période, car emblématique de l'approche multi-située et multi-scalaire des espaces urbains, constitutive de la marque de fabrique de la nouvelle identité de PLACES.

PLACES apporte à l'espace de recherche francilien des spécificités en matière de terrains et d'objets de recherche (périurbain, plateforme aéroportuaire...) complémentaires et essentielles pour une compréhension de l'ancrage des grandes métropoles mondialisées dans leur territoire environnant. L'existence de nombreux projets financés par des partenaires non académiques (collectivités, fondations) montre la capacité de l'unité à répondre aux attentes d'acteurs de son territoire.

La reformulation de thématiques transversales, notamment « Circulations et mobilités » et « Méthodes et humanités numériques » positionne l'unité sur des fronts de recherche de la géographie en renouvellement. Elle présente l'opportunité de dialogue entre les trois thématiques de l'unité tout en saisissant des partenariats avec des acteurs socio-économiques et territoriaux.

L'unité a su faire preuve d'agilité pour s'adapter aux politiques de recherche de sa tutelle. La création de l'UMR MATRIS a permis de donner de la visibilité aux travaux sur les transports et les mobilités. Parallèlement, PLACES a su se réorganiser et aligner ses thématiques de recherche avec les axes stratégiques de CYU (patrimoine, risques et transitions). Ces thématiques sont également parfaitement en phase avec les enjeux sociaux, culturels et environnementaux contemporains. Le choix des axes de recherche et des trois priorités opérationnelles (transversalité, rayonnement sur les domaines de spécialisation, internationalisation) est cohérent avec les objectifs scientifiques. Celui des thématiques transversales est également judicieux et contribue à renforcer l'identité de l'unité.

S'il s'agit d'une unité récente, celle-ci est issue d'une réorganisation des équipes locales de la précédente unité, MRTE. Aussi s'inscrit-elle dans un environnement dans lequel les membres sont déjà implantés, avec une expérience, des savoir-faire et des réseaux. PLACES participe ainsi activement à la création de la MSH dont le projet a été lancé en 2018. C'est également le cas pour ce qui concerne l'Institut des Humanités Numériques (IDHN). L'implication est double, à travers les conseils de direction d'une part et un investissement dans des journées d'étude d'autre part. Il faut également souligner des interactions avancées avec le CY Advanced Studies (CYAS) dont l'unité cherche à mobiliser les ressources.

Dans son environnement de recherche, PLACES tend à s'inscrire dans différentes structures telles que l'École du Paysage de Versailles et l'ENSAV, l'UMR Heritage, l'ESSEC, l'UFR LSH. Parmi les Plans d'Investissement Avenir (PIA), en lien avec CYU, plusieurs ponts sont jetés vers I-SITE Paris-Seine, l'EUR Humanités, Créations, Patrimoines, le réseau EUTOPIA ou encore la fondation des Sciences du Patrimoine. Compte tenu du caractère récent de l'unité, on ne sera pas surpris que plusieurs de ces collaborations soient encore embryonnaires.

La taille limitée du laboratoire favorise la participation des membres de différents statuts à son animation et, ce faisant, à sa gouvernance. Les ingénieurs d'études successifs sont étroitement associés à des projets de recherche et des publications. Les membres non permanents sont invités à animer des réunions collectives et le profilage des postes de permanents résulte de l'alternance d'échange ouverts à tous les membres puis limités à tous les membres permanents. Des processus ont été mis en place pour l'accueil et les conditions de travail des doctorants. La démarche de lutte contre les violences sexistes et sexuelles est en cours de consolidation, notamment en articulation avec les dispositifs de CYU. La sensibilisation à l'éthique scientifique s'appuie sur les ressources de CYU et est abordée dans les réunions du conseil d'unité. La culture « développement durable » déployée dans les thématiques de recherche imprègne les pratiques de recherche notamment en matière de mobilité et d'achat. Un travail comparable à celui mené par le collectif *Labos 1.5* afin de réfléchir à l'empreinte environnementale du laboratoire, évoquée comme perspective, devrait contribuer à objectiver et prioriser les efforts dans cette direction.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

S'il faut souligner un souci d'intégration dans les structures liées à l'environnement de recherche, la multiplicité des collaborations ainsi que des services et des instances fédératives susceptibles d'apporter des ressources complémentaires et des opportunités de collaboration constitue un risque de dispersion de l'énergie des membres du laboratoire. D'une part, les bénéfices d'une participation dans ces multiples scènes sont plus incertains si les membres de PLACES ne disposent pas du temps pour y construire une grande visibilité. D'autre part, la dispersion pourrait induire des tendances centrifuges au détriment de synergies internes à l'unité et nécessiter d'importants efforts de coordination entre les membres.

Les collaborations avec l'UMR MATRIS qui a prolongé l'ancienne structure MRTE, restent très limitées. Elles se résument à des travaux ponctuels entre chercheurs, par exemple sur la rédaction commune d'un chapitre d'ouvrage. La création de l'UMR MATRIS, en cohérence avec la politique de la tutelle, est susceptible de réduire

la visibilité des chercheurs de PLACES. Il ne faudrait pas qu'elle se traduise par une moindre attention de la tutelle pour PLACES qui empêcherait l'unité d'atteindre ses objectifs scientifiques.

Le choix de trois axes thématiques et de trois axes transversaux peut sembler ambitieux au regard du faible effectif en chercheurs permanents dans l'unité. Chaque axe repose sur un très petit nombre de personnes et le départ d'une seule est susceptible de fortement déséquilibrer l'activité.

Les besoins d'une diversité de compétences en pédagogie peuvent être un obstacle à la cohérence thématique de l'unité et à la cohésion de l'équipe.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité présente un bilan flatteur. Le rayonnement national et international est réel tant par la production scientifique, par l'insertion dans les réseaux nationaux et internationaux, que par des succès à des AAP très compétitifs. La nouvelle équipe de direction s'est engagée dans une politique volontariste d'accompagnement des personnels. Cependant, les projets de recherche les mieux dotés financièrement dépendent de quelques individualités.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le rayonnement scientifique et le dynamisme des membres de l'unité sont réels. L'équipe bénéficie de l'appartenance de CY Cergy Paris Université à l'alliance européenne EUTOPIA. La nouvelle équipe de direction s'est engagée dans une politique volontariste d'accompagnement des personnels (aide à la publication pour les doctorants, renforcement des procédures et des instances de dialogue internes par exemple) et peut compter sur les services support de l'établissement.

Les ressources propres de l'unité sont très importantes (une moyenne annuelle de 521 k€ notifiée) pour une dotation annuelle d'environ 15 k€ de la part de CYU. Cela s'explique par la réussite à des AAP très compétitifs : trois projets financés ou co-financés par l'ANR (ANR MRSEI BRIP *Comblant le fossé des représentations des risques et des comportements de préparation et d'adaptation* ; ANR JCJC RER *Risques, Evacuations, Résilience* ; et ANR-DFG-ESCR-SSHRC *Ambiances of (counter)terrorism in European Cities*) ; un ERC Consolidator Grant *Filling the Behavioral Gap in Disaster Risk Reduction and Climate Change* ; un contrat européen Erasmus+ *Pact4Skills*. À cela s'ajoutent les projets financés dans le cadre de l'IdEx : VALIUM *Vivre en ville avec la terreur*, financé par l'IdEx Paris-Seine ; LHUSID *Landscape and Heritage for Urban Social Innovation and Design*, financé par CY- Idex Émergence.

L'unité participe activement à l'animation de la recherche au niveau national et international (organisation d'une trentaine d'événements scientifiques, certains internationaux tels que le congrès mondial consacré aux Ambiances et des sessions lors du colloque annuel de l'AAG). Certains des membres de l'unité sont particulièrement actifs et reconnus sur le plan international (invitations à l'étranger, activités éditoriales, animation de la recherche et insertion dans les réseaux internationaux, sollicitations pour des instances européennes et mondiales telles que le GIEC).

## Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le rayonnement international et les succès aux AAP compétitifs ne sont pas répartis de façon homogène dans l'unité et reposent trop sur la reconnaissance d'un seul chercheur. Plus des trois quarts des ressources propres notifiées (le lancement de l'ERC a été différé à septembre 2024) de l'unité sont associées à un seul membre. Les autres financements par projet obtenus depuis 2022 ne sont pas suffisamment élevés pour financer des contrats doctoraux sur trois ans.

Les financements substantiels obtenus au cours de la période MRTE par deux membres expérimentés, désormais émérites, de l'unité se tarissent. Une grande part des membres en milieu de carrière, sont fortement engagés dans les activités de coordination, de gestion et de représentation de l'unité.

L'absence de HDR des membres titulaires (hors émérite) n'incite sans doute pas à soumettre des propositions incluant des recherches doctorales. La pérennité du laboratoire pourrait être compromise par l'impossibilité d'accueillir de nouveaux doctorants.

La présence d'un seul ingénieur permanent limite le périmètre de compétence d'appui à la recherche et, ce faisant, l'attractivité du laboratoire pour des enseignants-chercheurs.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique est étoffée et, pour une part, substantielle, de très haut niveau scientifique et/ou de dimension internationale, *a fortiori* lorsqu'elle traite de thématiques pointues et internationalisées telles que le risque inondation, les mobilités aéroportuaires ou l'environnement sensible. Elle s'appuie sur un nombre important de projets de recherche, ceux amorcés avant ou au début de la période, portés par les trois enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches, mais aussi progressivement ceux initiés par quatre autres enseignants-chercheurs qui ont une activité scientifique intense. Ces sept enseignants-chercheurs ont assuré directement ou indirectement (par l'encadrement de doctorants ou de post-doctorants) la quasi-totalité des publications recensées au cours de la période. En dehors de l'axe « Arts, cultures, patrimoines, territoires », les collaborations entre les enseignants-chercheurs permanents du laboratoire sont peu nombreuses et peu intenses tant en matière de projets de recherche que de publications. La production scientifique des doctorants est elle aussi inégale. Rattachés un à deux ans à l'unité s'ils n'en ont pas été auparavant des doctorants, les enseignants-chercheurs contractuels (maîtres de conférences LRU et ATER) publient relativement peu et, le cas échéant, rarement avec des membres permanents. Il n'est pas exposé de dispositif de soutien à la recherche des nouveaux maîtres de conférences, qu'ils soient permanents, contractuels ou ATER, ni de dispositif d'appui au retour à la recherche des maîtres de conférences en milieu de carrière. Aucune HDR n'a été soutenue pendant la durée du contrat, ce qui pose la question du maintien de la capacité d'encadrement de l'unité. Une part importante d'articles dans des revues demeure en accès restreint. La politique de l'unité en matière de traçabilité, de conservation et d'accessibilité des données de recherche demande à être mieux explicitée.

- 1/ *La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ *La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ *La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

## Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Au vu du caractère très récent du laboratoire PLACES, une bibliométrie globale fait tout de même apparaître des chiffres déjà impressionnants. Si l'on prend en considération la période 2018-2021 de rattachement préalable au laboratoire MRTE, ce sont ainsi des totaux de 76 articles dans des revues de renom (Géographie et Cultures, Annales de géographie, revue du Marketing territorial, Communication & Langages, Métropolitiques, Revue Internationale d'Urbanisme, Risk Analysis, Global Environmental Change),

130 communications dans des congrès nationaux et internationaux (notamment l'Annual Meeting of the American Association of Geographers), colloques (comme celui organisé par l'Association Internationale de climatologie), et autres séminaires (Sensorial workshop par exemple), neuf ouvrages dirigés ou en tant qu'auteurs chez Effigi, PUF, ISTE/Wiley, Routledge, Elsevier, ou encore neuf rapports. Pour la seule période récente relevant de l'unité nouvelle PLACES (2022-2023), ce sont encore dix-neuf articles dans des revues, 64 communications en congrès, colloques ou autres séminaires, quinze chapitres d'ouvrages et trois rapports notamment. Les équipes actuelles tiennent donc largement le rythme de la précédente période en matière de production scientifique. La production scientifique est importante et de grande qualité pour chacun des trois axes.

Compte tenu des réorganisations structurelles en cours et du paysage de la recherche dans le champ, les équipes de l'axe « Arts, cultures, patrimoines, territoires » se sont stabilisées sur un socle épistémologique cohérent. Les relations entre art, culture, créativité et territoires, les dimensions spatiales des processus de patrimonialisation et des phénomènes mémoriels (tourisme, commémorations) en constituent les deux grandes et principales articulations. Cet axe transversal travaille particulièrement les concepts d'ancrage, d'encastrement et d'empreinte des lieux culturels. Un ouvrage collectif, porté par Elizabeth Auclair et Anne Hertzog, a déjà permis d'actionner des dynamiques de groupe ici (Le Manuscrit). Quelques articles, détaillés dans le rapport, viennent également asseoir un premier socle pour cet axe. C'est un axe qui affiche des ambitions d'interdisciplinarité, à travers une ANR ou d'autres projets de recherche, certains inscrits dans des programmes. Ce ne sont pas moins de sept thèses depuis 2018 qui relèvent de ce champ. D'un point de vue comptable, pour 2022-2023, cela donne pour cet axe une production significative : 29 articles, 82 communications, 21 chapitres d'ouvrages et 2 ouvrages, directions d'ouvrage ou numéros spéciaux de revue.

Observant les mondes urbains en mutation, l'axe « Urbanités, habitat et dynamiques sociales » s'est concentré sur l'habitat, la mobilité et l'espace public dans des territoires d'études diversifiés. Il s'inscrit dans la géographie sociale. La production s'organise autour de deux pôles : mobilité et péri-urbanité dont J.-B. Fretigny et D. Desponds sont respectivement les pivots. Le portfolio met en exergue un ouvrage collectif relatif aux mutations du périurbain dirigé par Didier Desponds et Claire Fonticelli (maitresse de conférences à l'AMU depuis 2021, ECC puis ATER à CYU de 2018 à 2020) paru en 2021. Cinq membres permanents ou contractuels de l'unité ont contribué à cet ouvrage. Quatre personnes de statut ATER, enseignants-chercheurs contractuels ou post-doctorants (sur un total de 26) ont contribué à des chapitres ou des articles de revues relevant des thématiques de l'axe. On dénombre au total dix-sept articles presque tous dans des revues à comité de lecture (ACL), 33 communications, 14 chapitres d'ouvrage et 8 ouvrages, directions d'ouvrage ou numéros spéciaux de revue. La dimension internationale est marquée (18 communications effectuées à l'international) : elle concerne plus spécifiquement la mobilité.

L'axe « Environnement sensible et physique, risques » se répartit en deux sous-axes relativement disjoints. Le sous-axe intitulé « Risques et sociétés » en particulier autour du risque inondation est prolifique en ACL essentiellement en langue anglaise. Les publications, issues de projets d'envergure, y sont à la fois nombreuses et dans des supports de publication de premier plan à l'international (Geoforum, Nature, Science of the Total Environment, etc.). Bien que traitant de questions moins anciennement ancrées dans la discipline comme le terrorisme, le sous-axe consacré à l'« environnement sensible » (ambiances, affects et actions) se caractérise également par une production scientifique de qualité majoritairement internationale. Au total, on recense 19 articles sur l'ensemble du contrat, dont sept sur la période 2022-2023. S'y ajoutent notamment trois coordinations d'ouvrages collectifs, un numéro spécial de revue, 6 chapitres (dont deux auprès d'éditeurs internationaux), trois actes de colloque, 37 communications orales, dont seize internationales. La dimension internationale de la production est la plus prononcée des trois axes. Trois thèses ont été soutenues dans cet axe et l'analyse de la production scientifique (notamment le portfolio) montre une belle valorisation de certaines d'entre elles dans des publications de haut niveau.

L'unité a une politique d'accompagnement et d'aide à la publication pour les jeunes chercheurs relativement récente. Elle sensibilise ses membres aux principes de déontologie et d'intégrité scientifique. Elle bénéficie pour cela de la participation d'un membre de l'unité au comité d'éthique de l'établissement. Les données relevant de la personne humaine passent par le comité d'éthique de CY Paris université. L'unité promeut également la science ouverte dans son règlement intérieur et le dépôt des publications sur HAL. Sur l'ensemble de la production de PLACES, 33 articles (sur un total de 76) et trois numéros de revue sont en libre accès.

### Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique de l'unité montre un déséquilibre important entre les membres. Un enseignant-chercheur (ayant bénéficié de conditions favorables à l'IUF) est porteur d'une part relativement importante des projets d'envergure de l'unité et de la production d'ACL, tant en quantité que par la dimension internationale et la haute qualité des supports de publication. En milieu ou en fin de carrière, six autres enseignants-chercheurs engagent des contrats de recherche significatifs et publient – ou communiquent – intensément. La proportion de productions internationales est plus ou moins prononcée. Parmi les quatre enseignants-chercheurs permanents (ou émérites) non ou très peu publiants, un était en détachement sur la période et un a été recruté quelques mois avant la fin la période de recensement de la production.

La production scientifique des doctorants est elle aussi inégale. Le rapport fait état de seize communications en séminaires internes dans le périmètre de PLACES, mais seuls cinq doctorants ont fait des communications dans des congrès. Rattachés un à deux ans à l'unité, s'ils n'en ont pas été auparavant des doctorants, les enseignants-chercheurs contractuels (maîtres de conférences LRU et ATER) publient relativement peu que ce soit seuls ou avec des membres permanents.

Il n'est pas exposé de dispositif de soutien à la recherche des nouveaux maîtres de conférences, qu'ils soient permanents, contractuels ou ATER, ni de dispositif d'appui au retour à la recherche des maîtres de conférences en milieu de carrière.

Aucune HDR n'a été soutenue pendant la durée du contrat, ce qui pose la question du maintien de la capacité d'encadrement de l'unité.

Une part importante des articles et chapitres demeurent en accès restreint et sans version (auteur) accessible par HAL.

La politique de l'unité en matière de traçabilité, de conservation et d'accessibilité des données de recherche demande à être mieux explicitée.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Les collaborations avec des acteurs de la société sont nombreuses et diversifiées que ce soit à travers les projets de recherches partenariaux ou l'implication dans des réseaux régionaux ou nationaux. Elles induisent des formes variées et relativement originales de production (publication et communication) à destination des mondes de la culture, de la mobilité et de l'action publique territorialisée. Le cadre contractuel des collaborations s'avère souvent plus spontané et ponctuel que vraiment structuré dans le cadre de conventions stabilisées ou de financements sur la longue durée.

- 1/ *L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les travaux partenariaux apparaissent copieux, diversifiés tant à l'échelle locale qu'à l'échelle régionale ou nationale. Les scènes nationales et la DRAC Île-de-France, Forum Vies Mobiles, le PNR du Vexin, le centre de la mémoire et la municipalité d'Oradour-sur-Glane, le projet ERASMUS+ Pact4Skills (avec notamment le prototype très innovant d'une plateforme de gaming) disent notamment la diversité du spectre. Sa cohérence avec PLACES pourrait parfois être mieux établie, mais cela témoigne d'un niveau d'activité des plus sérieux. La recherche-action est un des registres d'activité les plus développés et un incontestable point fort de l'unité. Il en va de même pour les produits de la recherche à destination du monde culturel.

En plus des nombreuses expertises détaillées plus haut, le laboratoire est également présent dans les politiques événementielles. Parmi ceux les plus saillants, citons par exemple MC93, SYNDEAC, Festival Cergy Soit !.

Dans le prolongement, il est notable que les membres soient investis dans le partage des connaissances avec le grand public, en particulier dans la sphère scolaire. Plusieurs travaux concernent toutefois des membres partis depuis. À l'inverse, le numéro récent de la Documentation Photographique (CNRS éditions) sur les mobilités s'inscrit dans une logique de vulgarisation. Des interventions dans les médias, radiophoniques notamment (France Culture), sont aussi à souligner.

Plusieurs des membres de PLACES sont, du reste, engagés dans des institutions régionales ou nationales. Cet investissement est de nature à permettre à l'unité de profiter de l'engagement dans ces réseaux.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Parmi les points à améliorer on pointera pour l'instant un investissement à l'échelle internationale qui reste à développer. Le cadre contractuel des collaborations s'avère aussi souvent plus spontané et ponctuel que vraiment structuré dans le cadre de conventions ou de financements sur la longue durée.

En matière de production de rapports et d'autres travaux d'expertise, on regrettera que la distinction ne soit pas toujours faite clairement entre la période MRTE et la période PLACES (2022-2023) proprement dite. Plusieurs semblent émaner de chercheur(e)s qui ont poursuivi leurs trajectoires dans d'autres unités.

La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pourrait aussi être le support de collaborations plus approfondies et institutionnalisées à l'avenir. La Fête de la Science peut aussi servir de creuset à une vitrine ouverte pour les activités du laboratoire.

Le rapport d'autoévaluation produit à l'occasion de cette visite donne toutefois tous les signes d'un réel dynamisme et d'une conscience aiguë de ces enjeux.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Vingt-quatre ans après sa création, le laboratoire MRTE (Mobilités, Réseaux, Territoire, Environnement) à dominante géographique s'est divisé en deux entités. L'une centrée sur la mobilité et les réseaux de transports mobilise principalement des approches modélisatrices et plutôt prescriptives et forme aujourd'hui l'unité MATRIS. L'autre regroupe les chercheurs se reconnaissant dans les termes Territoire et Environnement ou pratiquant des approches compréhensives de la mobilité au sein de l'unité de recherche PLACES.

Les trois axes thématiques de PLACES pré-existaient dans MRTE comme des déploiements thématiques connexes au bloc Mobilité et Réseaux. D'une part, les sujets et objets mentionnés étaient nécessaires à l'offre de formation du département Géographie-Aménagement et, d'autre part, ils pouvaient contribuer aux réflexivités scientifiques autour des approches modélisatrices. Ces trois axes étaient relativement indépendants les uns des autres. La création – effective en 2022 à la suite d'un processus amorcé plusieurs années auparavant – de l'unité PLACES nécessitait une identité propre commune et l'organisation de transversalités entre les trois axes, comme le recommandait le précédent rapport du Hcéres.

Des quatre axes transversaux de MRTE (1/ « Circulations et mobilités », 2/ « Méthodes mixtes et cartographies », 3/ « Approches critiques des politiques publiques » et 4/ « Pouvoirs, jeux d'acteurs et gouvernance »), l'unité PLACES a conservé le premier, transformé le second en « Méthodes et humanités numériques » et fusionné les deux derniers dans l'axe transversal « Approches critiques des logiques d'action ». Les trois axes transversaux rendent visibles les méthodes et les orientations scientifiques de PLACES en complément des axes thématiques qui eux qualifient les sujets/objets de recherche.

L'unité projette de légères évolutions des axes thématiques. L'axe « Urbanité, habitat et dynamiques sociales » devient « Urbanité, espaces publics et mobilités » afin de mieux couvrir les sujets de recherche des membres fortement impliqués dans cet axe, notamment la volonté d'intégrer pleinement les processus participatifs dans le spectre du laboratoire et qui a conduit au recrutement d'une maîtresse de conférences qui les observe à propos de la transformation des espaces publics. Les deux autres axes thématiques conservent leur dénomination. Le départ (détachement) du laboratoire du professeur bénéficiaire d'un projet ERC affaiblit indubitablement la thématique « Environnement sensible et physique, risques ». Elle s'appuie essentiellement sur deux enseignants-chercheurs dont les objets et les méthodes diffèrent : approche sensible de l'environnement urbain et approche des aléas cycloniques sur le temps long. La pérennité de cette thématique (par opposition à sa fusion avec une autre thématique) ouvre des questions sur l'articulation des approches et requiert le renforcement de son effectif.

Les axes transversaux, « Approches critiques des logiques d'action » et « Méthodes et humanités numériques » se voient confortés par les récents recrutements de maîtres de conférences. « Circulations et mobilités » disparaît au profit de « Transition sociale et environnementale » plus fédérative : l'accent mis sur la dimension sociale enrichit la thématique « Environnement sensible et physique, risques » et pourrait ouvrir les deux autres thématiques aux transformations de leurs objets/sujets induites par des enjeux écologiques.

Globalement, l'évolution des dénominations répond aux attentes de l'écosystème de recherche – dont font partie la tutelle et le Hcéres – sur la visibilité des sujets, des objets et des méthodes de recherche pratiquées par les membres de PLACES. Elle tient compte de l'héritage ainsi que des entrées/sorties des membres enseignants-chercheurs qui s'avèrent très sensibles du fait de l'effectif réduit. Or, l'unité connaît actuellement un renouvellement générationnel et thématique important avec le départ des trois enseignants-chercheurs pouvant diriger des thèses et l'arrivée récente de deux jeunes enseignants-chercheurs permanents. L'instabilité est amplifiée par la rotation annuelle de plusieurs enseignants-chercheurs temporaires (ATER) ou contractuels (dits LRU) rattachés à l'unité.

Dans cette situation conjoncturelle, la direction – avec l'accord de l'ensemble des membres du laboratoire – a fait le choix de maintenir une diversité – thématique et méthodologique – de voies d'intégration de nouveaux membres. Dans la mesure où l'effectif du laboratoire ne permet pas une animation scientifique régulière de chacun des axes, il est assez probable que certains des six axes seront nourris par des échanges scientifiques plus intenses qu'ils ne l'étaient récemment (par exemple, via des projets de recherche communs à plusieurs membres ou des séminaires scientifiques alignés sur des attentes/besoins d'un nombre suffisant de membres) tandis que d'autres s'étioLERont et, au mieux, contribueront à la visibilité de productions individuelles de membres de l'unité. Le comité salue le soutien de la direction au montage fructueux de projets impliquant plusieurs membres et croisant plusieurs thématiques. Il encourage aussi la direction à amorcer – et tester – des séminaires thématiques ou transversaux récurrents en plus de la réunion mensuelle de l'unité qui joue un rôle indispensable – mais pas suffisant – d'interconnaissance des travaux de recherche des membres du laboratoire.

L'unité est dans une situation critique avec les départs effectifs ou annoncés (à la fin de la période d'éméritat) des trois seuls membres en mesure d'encadrer des recherches doctorales. Il est urgent que plusieurs membres du laboratoire deviennent habilités à diriger des recherches.

La tutelle est bien au fait de cette situation, elle paraît attentive à l'existence d'un vivier interne à l'établissement. Elle encourage les demandes de CRCT afin d'accélérer les soutenances de HDR. Les entretiens entre le comité et l'unité ont cependant mis en lumière la difficulté de décharger substantiellement d'une partie de leur

enseignement les membres qui préparent l'HDR car leurs collègues du département Géographie-Aménagement sont déjà en sur-service et accaparés par des responsabilités pédagogiques ou par la participation à des conseils centraux et à des instances trans-laboratoires de l'université. La recherche de solutions en concertation avec le département de Géographe-Aménagement, voire avec l'école doctorale, et la tutelle mérite d'être poursuivie.

# RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

## *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

Le comité recommande de :

- Soutenir la finalisation des HDR. À partir de septembre 2025, aucun enseignant-chercheur permanent de l'unité ne sera habilité à diriger des recherches : l'unité pourrait ne plus être en mesure d'accueillir de nouveaux doctorants. La finalisation de HDR des membres de l'équipe est la première priorité dans l'ordre chronologique. Elle repose sur trois ou quatre enseignants-chercheurs du département de Géographie et Aménagement dont la production scientifique et des responsabilités de recherche sont suffisantes pour assurer la recevabilité d'une inscription en HDR. Vu la difficulté à reporter massivement (CRCT) une partie importante de la charge d'enseignement vers des collègues enseignants-chercheurs permanents et temporaires (la proportion élevée des seconds accroissant la charge des premiers), les allègements temporaires de responsabilités administratives et de représentations relèvent de l'initiative des aspirants à l'HDR. Le comité encourage la direction de l'unité à en discuter avec le département de Géographie-Aménagement, voire avec l'École Doctorale, et la tutelle.
- Planifier de façon pluriannuelle le remplacement des supports temporaires (ATER, LRU) par des supports permanents. Une visibilité sur les soutenances de HDR devrait permettre de définir une planification pluriannuelle distinguant les supports de professeur et de maître de conférences en cohérence avec les orientations prioritaires de l'unité.
- Renforcer les moyens d'appui à la recherche. Le partage des personnels d'appui et de soutien à la recherche entre plusieurs services ou plusieurs « supérieurs » fonctionnels invisibilisent leur surcharge de travail et les exposent à des situations de conflit de loyauté. Des dispositions doivent être prises pour limiter ces situations, par exemple, par des points réguliers rassemblant le supérieur hiérarchique et les « supérieurs » fonctionnels. Comme dans d'autres universités, l'attractivité du poste d'ingénieur d'études se heurte au tassement de la grille de rémunérations consécutif au quasi-gel du point d'indice et à la vigilance de l'établissement.

## *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

Le comité recommande de :

- Renforcer la cohérence de l'unité à travers des dynamiques collectives priorisées. Faire vivre six axes (trois thématiques et trois transversaux) constitue un objectif très ambitieux dans une unité composée de dix à douze membres permanents. Leur formulation répondait à la recommandation de visibilité du précédent rapport du Hcéres. Mais les axes d'une unité servent aussi à partager des connaissances et des compétences entre membres, à identifier des questions de recherche et à transférer des compétences, en particulier en direction des jeunes chercheurs, ainsi que, *in fine*, à mutualiser, automatiser ou externaliser certaines tâches de recherche. L'ensemble de ces éléments constitue un facteur d'attractivité auprès des jeunes chercheurs (doctorant, post-doctorant, ATER, nouvel enseignant-chercheur). Le renouvellement en cours d'enseignants-chercheurs justifie une diversité thématique transitoire. Le comité encourage la direction de l'unité à amorcer – et tester – des séminaires thématiques ou transversaux récurrents en tenant compte des besoins des jeunes chercheurs. Cette approche expérimentale contribuera à prioriser et, ce faisant, à reconfigurer et à resserrer les axes de l'unité.
- Prioriser la participation aux réseaux stratégiques au sein des écosystèmes académiques local et francilien. En articulation avec les recommandations précédentes, il convient de limiter la charge de travail consacrée à la visibilité de l'unité dans les deux très riches écosystèmes local et régional (Île-de-France). La taille réduite de l'unité requiert de fixer des priorités en matière de cibles, d'objectifs et de récits à porter. La représentation de l'unité pourra alors être assurée plus facilement par des membres au-delà de la direction. Le site internet de l'unité constitue déjà un support important de la visibilité de l'unité.

## *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

Le comité recommande de :

- Inciter et soutenir le montage de projets de recherche fédérant plusieurs membres de l'unité. Les dynamiques collectives induites par l'animation des axes devraient faire émerger des intentions partagées entre plusieurs membres. Avec l'appui des services mis en place par l'établissement, la direction de l'unité a soutenu et accompagné le montage de projets fédérateurs. Ses efforts doivent être poursuivis. L'éméritat de deux enseignants-chercheurs expérimentés et très bien insérés dans des réseaux partenariaux constitue un atout majeur.

– Accompagner les doctorants et les enseignants-chercheurs temporaires vers la publication. L'accaparement par l'enseignement, la méconnaissance des pratiques des revues et des méthodes d'écriture d'article, peuvent expliquer le nombre limité de publications. La présence des doctorants sur dispositif Cifre chez leur employeur, l'éloignement des résidences personnelles et, ponctuellement, l'insalubrité d'un local ne favorisent pas l'apprentissage par les pairs. Une réflexion doit être menée sur l'accompagnement à publier. L'unité pourrait s'inspirer des pratiques d'autres laboratoires.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Le comité ne formule pas de recommandation concernant ce domaine. Le savoir-faire est tangible. Plusieurs des recommandations précédentes concourent à la transmission de savoir-faire en la matière.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 17 janvier 2025 à 9h

**Fin :** 17 janvier 2025 à 17h

**Entretiens réalisés en distanciel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

09h00 - 09h30	Entretien à huis clos avec la direction de l'unité
09h30 - 10h50	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants... <u>09h30 - 09h50</u> : exposé liminaire par la direction de l'unité <u>09h50 - 10h50</u> : discussion à partir des questions du comité
10h50 - 11h00	<i>Pause</i>
11h00 - 12h00	Entretien à huis clos avec les enseignants-chercheurs statutaires
12h00 - 12h30	Entretien à huis clos avec les tutelles
12h30 - 14h00	Réunion du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
14h00 - 15h00	Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants
15h00 - 15h30	Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs
15h30 - 16h00	Entretien à huis clos avec la direction de l'unité
16h00 - 16h30	Réunion à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique
16h30 - 17h00	Second <i>huis clos</i> du comité. Finalisation du rapport d'évaluation

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

L'établissement responsable du dépôt, également responsable de la coordination de la réponse pour l'ensemble des tutelles de l'unité de recherche, n'a pas déposé d'observations de portée générale.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

